

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	1 ^{er}
Nom de site	15_SAINTE-DENIS_75001	Numéro	75101_050_05
Adresse du site	15, rue Saint-Denis	Hauteur	R+8 (27,10m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	04/06/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	04/06/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	04/08/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	FREE MOBILE projette l'installation d'une station relais sur l'immeuble situé au 15 rue Saint-Denis, émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500MHz pour contribuer à la couverture en internet haut et très haut débit de Paris 75001 en 4G/5G		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes à faisceau fixe (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz pour la 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientables (fréquence 3500MHz pour la 5G), orientées vers les azimuts 90°, 210° et 300°		
Distance des ouvrants	Vasistas d'accès à 5m Velux entre 6m et 9m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G: 90° < 3V/m ; 210° < 2V/m ; 300° < 3V/m 5G: 90° < 3V/m ; 210° < 2V/m ; 300° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 90° : 25,75m en faisceau fixe et 26,75m en faisceau orientable Azimuts 210° / 300° : 28,35m en faisceau fixe et 29,35m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes panneau en résine polyester de teinte blanc gris seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



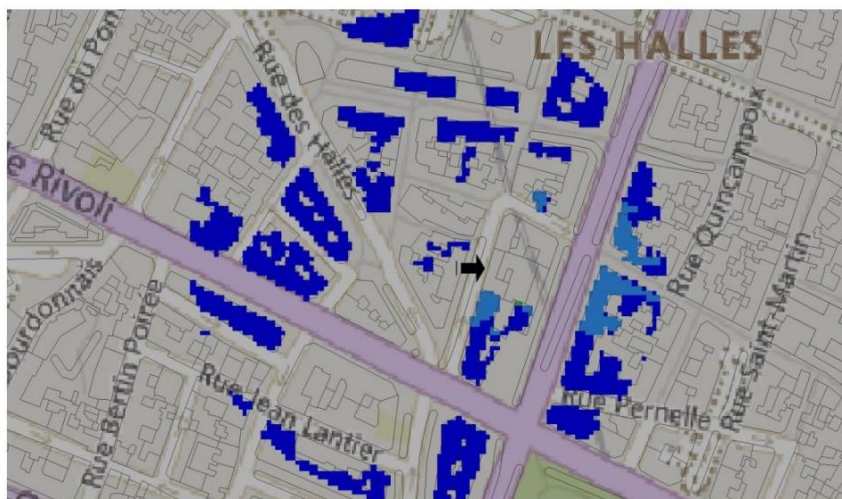
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



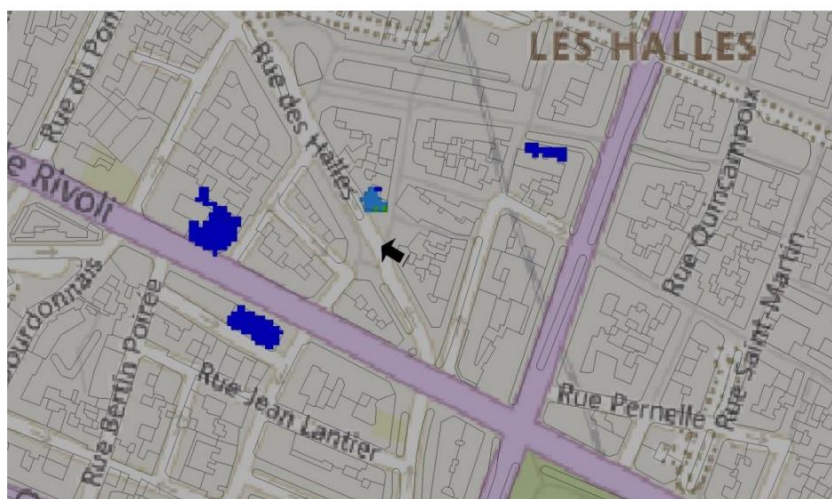
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 90°



Azimut 210°



Azimut 300°

